

Axe 2-12.2 Action spécifique proposée par un pharmacien : Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité dans le cadre d'une démarche qualité

Type d'action :

Action Libre ou spécifique

Critères de validation de l'action :

- Action dûment enregistrée CNP
- Validation par la commission professionnelle pharmacie du CNCP

Traçabilité de l'action et SI :

- Dans l'attente d'une plateforme de suivi, il faut conserver l'attestation de réalisation de l'organisme commanditaire

Périodicité :

- 1 maximum tous les trois ans

Références de l'action :

- HAS : Élaborer et mettre en œuvre des critères de qualité : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/critere_de_qualite_format2clics.pdf
- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/mise_en_oeuvre_de_criteres_de_qualite.pdf
- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/criteres_de_qualite_-_guide_delaboration_et_de_mise_en_oeuvre_de_criteres_de_qualite.pdf
- Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807642/fr/suivi-d-indicateurs-de-qualite-et-de-securite-des-soins
- Réglementaire :
- Autres :

Catalogue :

- Site CNP Pharmacie

L'action doit répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- 2.1. Évaluer et auto-évaluer ses pratiques afin de les rendre conformes et adaptées
 - Apprendre et utiliser des méthodes en auto-évaluation critique pour identifier les forces et les domaines d'amélioration dans la pratique professionnelle.
 - Apprendre à utiliser des outils et des méthodes d'évaluation des pratiques, et à mettre en œuvre des actions correctives pour améliorer la conformité et l'efficacité.
- 2.2. Assurer la conformité aux recommandations des bonnes pratiques de la profession ou de sa spécialité
 - Comprendre et interpréter les dernières recommandations et bonnes pratiques pour la profession ou la spécialité spécifique.
 - Vérifier la bonne application et s'exercer à mettre en œuvre les recommandations dans des scénarios de pratique réels pour garantir une mise en œuvre efficace.
 - Apprendre à appliquer des principes de santé environnementale et d'éco-responsabilité afin de promouvoir des pratiques durables et sécuritaires
- 2.3. Intégrer et mettre en œuvre les référentiels qualités adaptés à la profession ou sa spécialité
 - Acquérir des connaissances sur les référentiels de qualité pertinents pour la profession ou la spécialité et comprendre leur application pratique.
 - Maîtriser l'intégration de ces référentiels dans la pratique quotidienne pour améliorer la qualité et l'efficacité.